

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE CADARSAC

DU 13 DECEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le treize décembre à dix neuf heures, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Joachim BOISARD, Maire.

Présents : Mr BOISARD Joachim, Maire, Mme ANTONIAZZI Jocelyne, Mr BLOT Eric, Mr BERARD Michaël Adjoints, Mme WARSMANN, Mrs ESBEN Xavier, PARRA FERNANDEZ Lucien et SAINTESPES Laurent, Conseillers municipaux.

Absents excusés : Mme LAFRAIE, Mr MOUCHEBOEUF

Madame Sandra LAFRAIE a donné procuration à Monsieur Michaël BERARD.

Monsieur Bernard MOUCHEBOEUF a donné procuration à Monsieur Joachim BOISARD Secrétaire : Mme ANTONIAZZI Jocelyne

Nombre de conseillers en exercice: 10

Nombre de conseillers présents : 08

Nombre de votes : 10

Date de convocation : 03/12/2021

Objet : Tarification salle des fêtes

Réf :2021-27

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il serait souhaitable de rectifier les tarifs de location de la salle polyvalente

Après délibération, il est convenu ce qui suit :

- Tarif pour les cadarsacais : Du lundi au vendredi : 80.00 €
Du samedi au dimanche : 150.00 €*
- Tarif pour les hors commune : Du lundi au vendredi : 200.00 €
Du samedi au dimanche : 500.00 €*

*Cautions: Projecteur et salle : 2 000 € pour tous et 100 € pour du ménage non fait.
Ces tarifs seront applicables au 1^{er} janvier 2022.*

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-contre.

*Le Maire
Joachim BOISARD*